

*L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## — PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 28 mai 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 28 mai 2021 :

- Le prix de l'essence diminuera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même.
- Le prix du diesel diminuera de 1,0 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 128,1 et 129,3 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 126,2 et 127,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 95,1 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 4 juin 2021.